

# COMMUNIQUÉ



**Centraide**  
Québec et  
Chaudière-Appalaches

Pour diffusion immédiate

## Les Fonds SVP, une autre façon de donner

---

Québec, le 12 avril 2010 – **C'est le 30 mars dernier qu'avait lieu l'événement reconnaissance annuel des créateurs de Fonds SVP (Solidarité pour Vaincre la Pauvreté) de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches. Ce moment était une occasion privilégiée pour souligner la générosité des 14 nouveaux donateurs de l'année 2009, lesquels ont ainsi joint les rangs de la grande famille des Fonds SVP au nombre de 141 à ce jour.**

C'est en présence du président du cabinet des dons planifiés de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches, M. Benoît Caron, du président-directeur général de l'organisation, M. Pierre Métivier, et des créateurs de Fonds SVP des années antérieures que ceux de 2009 ont été honorés. Au cours de l'événement, ces nouveaux donateurs ont livré de vibrants témoignages sur les raisons personnelles qui les ont poussés à mettre en place un Fonds SVP. Il y avait bien sûr autant de motifs que de personnes: transmettre des valeurs de générosité et de partage aux générations à venir, redonner à la communauté une partie de ce qu'elle leur a permis d'acquérir, prolonger indéfiniment leur engagement social actuel ou, encore, poser un geste significatif qui perpétuera leur nom ou celui d'un être cher. Une constante toutefois: agir aujourd'hui pour demain... et toujours.

En effet, un Fonds SVP sous-entend qu'il durera « éternellement » et permettra de contribuer, année après année, à la cause sociale choisie par le donateur. C'est un peu comme créer sa propre fondation, mais sans tout le tracas administratif, les obligations et les coûts qui s'y rattachent. L'argent déposé dans le Fonds SVP constitue un capital permanent qui génère des revenus de placement annuels, lesquels sont ensuite versés auprès d'organismes communautaires ou en appui à des initiatives de Centraide, et ce, suivant la volonté du créateur.

Le don planifié est le moyen utilisé pour mettre en place un Fonds SVP. Ce type de don requiert, comme son nom l'indique, une certaine planification compte tenu de son importance. Il fait davantage appel au patrimoine du donateur, c'est-à-dire à ses avoirs plutôt qu'à ses revenus, et s'exprime de son vivant ou à son décès en le prévoyant à son testament. Plusieurs options peuvent être envisagées: don en argent, don de titres cotés en bourse (actions), don par assurance vie, don de biens, don de FERR, etc.

Rappelons que le Programme de dons planifiés de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches est bien implanté, et ce, depuis 12 ans maintenant et fait figure de modèle auprès de plusieurs organisations. Pour créer un Fonds SVP ou pour toute information à ce sujet, communiquer avec Mme Nathalie Côté, directrice du développement philanthropique à Centraide Québec et Chaudière-Appalaches, au 418 660-2100.

### **BAS DE VIGNETTE :**

**Les créateurs de Fonds SVP 2009.** Absents sur la photographie: Mme Pauline Grégoire, M. Rolland Langevin, Mme Liliane Laverdière, Mme Louise et M. Jean Turgeon.

- 30 -

Source :

Marie-Claude Fradette, agente de communication  
Centraide Québec et Chaudière-Appalaches  
Téléphone: 418 660-9640 poste 250  
Courriel: mcfradette@centraide-quebec.com  
Site Internet: [www.centraide-quebec.com](http://www.centraide-quebec.com)